



Protocole préparatoire pour traitement des punaises de lit

Préparer les pièces infestées

- Videz intégralement les placards, tiroirs et tables de chevet des chambres concernées.
- Retirez tout le linge de lit : draps, couettes, oreillers, alèses, couvertures... Les matelas doivent être laissés totalement nus.
- Décalez les meubles à au moins 10 cm des murs.
- Désencombrez au maximum les pièces pour faciliter l'accès aux zones critiques.

Isoler les textiles et objets personnels

- Placez le linge de lit et tous les textiles (linge, vêtements, rideaux, coussins...) dans des sacs hermétiques (sacs poubelle fermés, par exemple).
- Ces textiles devront être lavés en machine à 60°C minimum pendant au moins une heure
- Les objets situés dans un rayon de 3 mètres autour du lit ou du canapé (livres, cartons, papiers, boîtes...) doivent également être isolés dans des sacs fermés et, si non lavables, placés au congélateur à -18°C pendant 72 heures minimum.

Nettoyage avant intervention

- Nettoyez et passez l'aspirateur dans tout le logement, y compris : Matelas, sommiers, têtes de lit, lattes, plinthes, sols. Jetez immédiatement le sac de l'aspirateur ou lavez le bac.

Protection et sécurité

- Protégez les équipements électroniques (TV, ordinateurs...), objets fragiles et sensibles (produits d'hygiène, denrées alimentaires) dans des sacs poubelles.
- Sortez les plantes. Les aquariums doivent être couverts et débranchés.
- Retirez temporairement les détecteurs de fumée le temps de l'intervention.
- Fermez toutes les fenêtres avant notre arrivée.
- Laissez les bagages potentiellement contaminés ouverts dans la chambre infestée (valises, sacs de voyage...).

Le jour du traitement

Évacuez le logement dès l'arrivée du technicien, humains et animaux compris, pour une durée minimum de 5 heures, conformément aux recommandations de l'ANSES.

Après l'intervention

- Aérez les pièces pendant au moins 2 heures dès votre retour.
- N'utilisez pas d'insecticides complémentaires (sprays, fumigènes, terre de diatomée, etc.).
- Ne lavez pas les sols ni les zones traitées pendant un mois (sauf nécessité sanitaire), pour garantir la rémanence des produits.
- Occupez normalement les pièces traitées, en particulier les lieux de repos, afin de maintenir l'activité des punaises et favoriser leur contact avec les surfaces traitées.
- Ne dormez pas dans une autre pièce que celle habituellement infestée.
- Continuez à aspirer régulièrement les sols et zones sensibles.
- Gardez les objets, livres et textiles dans leurs sacs hermétiques pendant un mois au minimum, et ne sortez que ce qui est nécessaire.
- Bouchez les fissures, fentes, trous, interstices autour des plinthes, autour des caches prises.... Recollez les bords du papier peint si besoin.